

Journal des participants

Numéro 78, hiver 2006/2007

Bulletin à l'intention des participants au régime de retraite OMERS

OMERS continue de développer son portefeuille de placements sur le marché privé

Sa nouvelle stratégie de placement se confirme

Centrales électriques, biens immobiliers et pipelines. Tels sont les types de placements que l'on trouve de plus en plus souvent dans les portefeuilles des caisses de retraite. L'objectif à long terme d'OMERS est de faire en sorte que la proportion des placements en infrastructure, en biens immobiliers et en actions de société fermées représente environ 40 % de l'ensemble de ses placements. Les rendements de ce type de placements devraient être plus élevés et plus stables que ceux des actions et des obligations classiques.

Conformément à sa stratégie qui est d'augmenter la proportion de ses placements sur les marchés privés, OMERS vient d'enrichir son portefeuille de trois nouvelles acquisitions importantes : Associated British Ports Holdings, MDS Diagnostic Services et sept hôtels de Fairmont Hotels & Resorts.

de transport et une division de biens immobiliers. La société exploite également des services d'importation de voitures dans quatre ports américains.

En août 2006, un consortium composé de Borealis Infrastructure (pour le compte d'OMERS), Goldman Sachs, Prudential Insurance PLC et GIC (l'organisme qui investit les réserves de change du gouvernement de Singapour) a fait l'acquisition de 100 % de Associated British Ports Holdings PLC (ABP).

Suite à la page 2...

**Les taux de cotisation
ne changent pas
en 2007**

Voir les précisions
à la page 3.

Dans ce numéro

Précisions sur les placements d'OMERS	2
Nouveautés et actualités	3
Les rouages de votre rente d'OMERS	4
Série d'articles d'OMERS sur la planification financière – Protégez vos êtres chers	5
Bâtir pour l'avenir – avec OMERS	6

Associated British Ports Holdings PLC (ABP)

Avec 21 ports, ABP est la plus importante société de gestion des ports du Royaume-Uni. Elle emploie 3 000 employés et gère près d'un quart du commerce maritime du pays, en plus d'exploiter un certain nombre d'entreprises



...suite de la page 1

OMERS continue de développer son portefeuille de placements sur le marché privé

MDS Diagnostic Services

MDS Diagnostic Services dont le revenu annuel s'élève à 335 millions de dollars, est le premier fournisseur de services de laboratoire au Canada. La société fournit chaque année plus de 50 millions d'épreuves diagnostiques à plus de 10 millions de patients et près de 20 000 médecins au Canada.

Le 5 octobre 2006, OMERS a annoncé que son entité d'investissement Borealis Infrastructure avait conclu une entente visant l'acquisition de MDS Diagnostic Services de sa société mère MDS Inc. Le coût de l'opération est de 1,325 milliards de dollars.

Fairmont Hotels & Resorts

Fairmont Hotels & Resorts est la plus importante chaîne d'hôtels de luxe d'Amérique du Nord. Son portefeuille comprend des établissements historiques, des centres de villégiature et des établissements modernes dans les centres-villes.

Par le biais du Groupe immobilier Oxford, son entité de placements immobiliers, OMERS a fait l'acquisition de sept hôtels de prestige Fairmont Hotels & Resorts.

Voici les hôtels dont il s'agit : The Fairmont Banff Springs, The Fairmont Chateau Lake Louise, The Fairmont Chateau Whistler, The Fairmont Jasper Park Lodge, The Fairmont Vancouver Airport, Fairmont Le Château Montebello et Fairmont Kenauk

de Le Château Montebello. La gestion de ces établissements continuera d'être assurée par Fairmont.



The Fairmont Chateau Lake Louise

Précisions sur les placements d'OMERS

Composition de l'actif d'OMERS

La politique en matière de composition de l'actif est au cœur des activités de placement d'une caisse de retraite. Il y a quelques années, OMERS a lancé une nouvelle stratégie de placement, dont l'un des principaux éléments consistait à modifier la composition de l'actif d'OMERS. L'année 2006 est le troisième exercice complet où OMERS a investi en fonction de cette composition révisée de son actif.

s'avère payante, constate le président-directeur général d'OMERS, M. Paul Haggis. Nous poursuivrons cet ajustement de manière réfléchie et délibérée au cours des prochaines années, et nous nous attendons à atteindre nos objectifs d'ici la fin de la décennie.»

Les placements sur les marchés publics occupent une place dominante dans l'actif

L'actif d'OMERS comprend quatre groupes de placement distincts. Dans les derniers numéros du Journal des participants, nous nous sommes intéressés à l'immobilier, aux biens d'infrastructure et aux placements en actions de sociétés fermées. Le présent numéro porte sur la principale catégorie de l'actif d'OMERS – les placements sur les marchés publics.

Les placements sur les marchés publics constituent la base de la caisse de retraite. Ce portefeuille est composé de titres de participation (actions) et de titres à revenu fixe (par exemple, des obligations).

Le portefeuille est géré par une équipe interne d'une quarantaine de spécialistes du placement, comprenant des gestionnaires de portefeuille, des analystes financiers, des négociateurs et des économistes. Pour ses placements

mondiaux, OMERS fait appel à des gestionnaires externes possédant une expertise nationale et régionale des marchés étrangers.

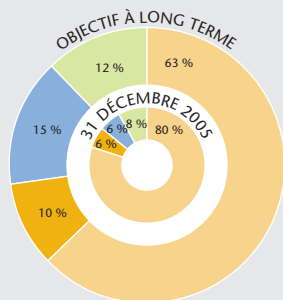
Profiter de la croissance tout en répartissant le risque

Les milliers de titres offerts à l'échelle mondiale permettent aux spécialistes d'OMERS de constituer des portefeuilles diversifiés afin de profiter des possibilités de croissance et de revenu, tout en répartissant le risque. Les avoirs boursiers d'OMERS sont investis au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Europe continentale, en Extrême-Orient ainsi que sur d'autres marchés émergents.

Le portefeuille comprend des actions, des obligations et des instruments du marché monétaire. Chaque type de placement a un rôle à jouer. Les actions, par exemple, ont un potentiel de croissance élevé, mais elles peuvent être volatiles. En revanche, les placements productifs d'intérêts – comme les obligations fédérales et provinciales, les hypothèques ou les obligations d'État à rendement réel – ont un rendement fiable et sont peu risqués, ce qui compense le caractère plus volatil des actions cotées en bourse.

Suite à la page 3...

L'évolution des priorités : Composition de l'actif



«Nos résultats exceptionnels au cours des dernières années montrent que nous sommes sur la bonne voie. Notre stratégie

Nouveautés et actualités

Les taux de cotisation ne changent pas en 2007

Les taux de cotisation ne changent pas par rapport à 2006, mais le plafond de salaire pour le RPC augmente légèrement, passant de 42 100 \$ en 2006, à 43 700 \$.

Taux de cotisation d'OMERS de 2007

Âge de retraite normale de 65 ans (la plupart des participants)

6,5 % du salaire jusqu'à concurrence de 43 700 \$*

9,6 % du salaire au-dessus de 43 700 \$

Âge de retraite normale de 60 ans (policiers et pompiers)

7,9 % du salaire jusqu'à concurrence de 43 700 \$*

10,7 % du salaire jusqu'à concurrence de 43 700 \$

*Le plafond de salaire pour le RPC est de 43 700 \$ en 2007. On l'appelle aussi MGAP (maximum des gains annuels ouvrant droit à pension) et il représente le plafond jusqu'à concurrence duquel les participants cotisent également au Régime de pensions du Canada. (Voir «Formule de calcul de la rente d'OMERS» à la page 4.)

À propos des cotisations à OMERS :

- Vous et votre employeur cotisez à parts égales à OMERS – en fonction de votre salaire.
- Vos cotisations à OMERS réduisent votre revenu imposable.
- La plupart des participants récupèrent l'équivalent de leurs cotisations en moins de cinq années de retraite.

Échec du mariage

Il se peut que les prestations de retraite d'OMERS que vous avez constituées pendant votre mariage soient considérées comme faisant partie des biens familiaux qui doivent être évalués et réglés en cas d'échec du mariage.

Vous pouvez à présent consulter sur notre site Web une page d'information sur l'échec du mariage et sur son incidence sur la rente de retraite d'un participant. Nous y décrivons le rôle

d'OMERS et ce à quoi le participant et son ancien conjoint peuvent s'attendre.

Elle décrit également deux démarches possibles en ce qui a trait à votre rente de retraite d'OMERS lorsqu'il s'agit de diviser les biens familiaux.

1. Conservez votre rente complète

Un participant et son ancien conjoint peuvent décider de régler entre eux les avoirs de retraite. Votre conjoint peut par exemple avoir une rente d'une valeur semblable à la vôtre ou encore, vous pouvez échanger la rente contre un autre avoir d'une valeur équivalente. Dans ce cas, votre rente reste complète. Elle n'est pas partagée du fait de l'échec du mariage et OMERS n'a aucun rôle à jouer.

2. Cédez une partie de votre rente

Le droit d'un ancien conjoint sur la rente de retraite d'un participant peut être partagé lorsque **la prestation devient payable au participant**. Dans ce type d'arrangement, OMERS peut administrer le versement à un ancien conjoint directement à même le régime.

Vous achetez du service antérieur?

Attention à la date limite. Lorsque vous nous envoyez une demande d'achat de service pour acheter du service antérieur (un «rachat»), nous préparons et vous envoyons un formulaire de choix. Ce formulaire indique votre coût réel et l'amélioration estimative de votre rente à votre âge de retraite normale. Il indique aussi une date limite. Si vous décidez d'acheter la totalité ou une partie du service, assurez-vous que **le formulaire et le paiement** nous parviennent au plus tard à cette date. Après cette date limite, le coût sera habituellement plus élevé.

...suite de la page 2

Précisions sur les placements d'OMERS

Une démarche axée sur la réussite

Les spécialistes du placement d'OMERS investissent en fonction de la valeur.

«Pour choisir entre les différentes possibilités de placements, nous ne nous préoccupons pas seulement des chiffres, explique M. Barry DaSilva, gestionnaire adjoint de portefeuille, Actions gérées activement. Nous examinons divers critères pour décider si le placement en question convient à OMERS.»

«La manière dont l'entreprise est gérée est un aspect très important, poursuit M. DaSilva. Elle aura beau avoir un excellent produit, si sa direction est incompétente, elle n'a pas un grand avenir à long terme.»

La stratégie d'OMERS consiste à choisir avec soin des entreprises capables de produire des résultats stables à long terme.

Les placements sur les marchés publics sont fiables et liquides. Ils continueront à constituer la base de la caisse de retraite, mais les placements dans des sociétés fermées et des biens d'infrastructure présentent des possibilités de rendement plus élevé et plus stable à long terme. La stratégie d'OMERS prévoit donc de réduire la taille du portefeuille de placements sur les marchés publics et d'accroître les placements sur les marchés privés. Les placements sur les marchés publics resteront néanmoins la catégorie d'actif la plus importante.

Les rouages de votre rente d'OMERS

Votre rente de retraite d'OMERS est sûre et garantie. Elle offre d'excellentes prestations de survivant. Elle est indexée sur l'inflation et augmente chaque année, et elle est versée à vie.

Rouages du régime

Vous et votre employeur cotisez à parts égales au régime. OMERS investit ces fonds pour obtenir le meilleur rendement possible tout en minimisant le risque. À votre retraite, vous touchez une rente d'OMERS fondée sur vos années de service et sur les «cinq meilleures» années de salaire.

À long terme, le régime est financé à 30 % par les cotisations et à 70 %, par le rendement des placements.

Rouages de la formule

Votre rente d'OMERS se compose de deux éléments : une **rente viagère**, plus une **prestation de rattachement** si vous partez à la retraite avant 65 ans.

Tous les participants à OMERS ont droit à une rente viagère, indépendamment de la date de leur départ à la retraite.

Les participants qui partent à la retraite **avant 65 ans** touchent aussi une prestation de rattachement d'OMERS. Cette prestation temporaire sert à niveler («rattacher») votre rente d'OMERS jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans, âge auquel vous devriez commencer à toucher votre rente non réduite du Régime de pensions du Canada (RPC).

Formule de calcul de la rente d'OMERS

Votre rente viagère d'OMERS + la prestation de rattachement jusqu'à 65 ans

2 %	x	service crédité (maximum de 35 années)	x	«cinq meilleures» années de salaire
-----	---	---	---	--

Moins la prestation de rattachement d'OMERS à 65 ans

0,675 %	x	service crédité (maximum de 35 années)	x	le moindre des «cinq meilleures» années de salaire ou 41 460 \$
---------	---	---	---	---

Égale votre rente viagère d'OMERS à partir de 65 ans

Terminologie et chiffres du calcul des rentes

«Cinq meilleures» années de salaire – Il s'agit de la moyenne annuelle de vos 60 mois consécutifs de salaire les plus élevés (vos cinq meilleures années) de salaire cotisable. La rémunération du travail supplémentaire et la plupart des paiements forfaitaires en sont exclus. Si vous comptez moins de cinq années de service crédité, nous calculons votre salaire moyen d'après votre service réel.

Service crédité* – Le nombre d'années pendant lesquelles vous avez cotisé au régime OMERS (et n'avez pas touché de remboursement de vos cotisations) ou que vous avez achetées.

\$41 460 \$ – La moyenne actuelle sur cinq ans (2003-2007) du plafond de salaire annuel utilisé pour le Régime de pensions du Canada (RPC). Vous cotisez au RPC jusqu'à concurrence de ce plafond de salaire annuel (43 700 \$ en 2007).

*Le service crédité est calculé en années à deux décimales et comprend le service que vous avez gagné pendant la période d'interruption du versement des cotisations d'OMERS. Il comprend aussi les années au cours desquelles vous avez acheté des périodes d'absence ou de service antérieur, transféré des fonds d'un autre régime de retraite et constitué votre rente alors que vous étiez en congé autorisé par OMERS pour des raisons d'invalidité.

«La planification des finances comme celle de la retraite, c'est très important. Mon épouse et moi-même avons récemment revu notre plan financier et constaté la place majeure que les prestations de survivants y occupent. Avec les prestations de survivants d'OMERS, je n'ai pas de souci à me faire pour ma famille.»

OMERS : Pour vous et pour ceux qui vous sont chers

OMERS fournit des prestations à votre conjoint admissible, vos enfants, votre bénéficiaire ou votre succession.



L'avantage d'OMERS

Les excellentes prestations de survivants d'OMERS sont un avantage majeur du régime de retraite OMERS. Elles s'inscrivent dans la volonté d'OMERS de contribuer à votre sécurité future et à celle de votre famille.

Pour en savoir davantage sur la protection appréciable qu'offrent les prestations de survivants pendant vos années d'activité et à la retraite, consultez www.omers.com ou appelez le Service à la clientèle d'OMERS au 416-369-2444 ou 1-800-387-0813.

Série d'articles d'OMERS sur la planification financière

Protégez vos êtres chers

Jane Stevenson, une participante à OMERS, et ses parents ont acheté ensemble une maison à Holland Landing. La maison est au nom de Jane, et ses parents habitent au sous-sol, qui a une entrée indépendante. Jane, qui vient de se retrouver seule après 30 années de mariage, est le principal soutien de famille. Elle décide de consulter un avocat en vue de rédiger un testament qui protégera ses parents au cas où il lui arriverait quelque chose.

Que se passerait-il si vous étiez grièvement blessé dans un accident, ou pire? Votre famille pourrait-elle faire face à cette éventualité? Même si nous voulons tous envisager l'avenir avec optimisme, personne n'est à l'abri d'un drame. C'est pourquoi il importe de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité financière et affective de votre famille.

La planification successorale est un sujet difficile à aborder, parce que cela oblige les gens à faire face à leur propre mortalité. Cette démarche pourrait cependant épargner bien des soucis à vos proches si vous veniez à décéder ou à souffrir d'incapacité mentale. Votre plan successoral doit faire en sorte que vos affaires soient réglées conformément à vos souhaits et que votre famille soit à l'abri du besoin.

En général, ce plan comprend la rédaction d'un testament, une planification fiscale et la signature d'une procuration. Vous devriez discuter de ces aspects avec des conseillers juridiques et financiers professionnels.

La rédaction d'un testament

Tout le monde doit avoir un testament – pas seulement les personnes âgées. Si vous décédez sans testament (intestat), votre succession sera réglée conformément au droit des successions testamentaires, et non pas forcément en fonction de ce que vous souhaitez.

Soyez prêt à modifier et à réviser votre testament, surtout en cas de changement



La participante à OMERS Jane Stevenson

de votre état matrimonial. À peine deux ans après sa rédaction, votre testament pourrait ne plus correspondre à vos souhaits ou à votre situation financière.

Vous devez nommer un exécuteur ou une exécutrice testamentaire. Cette personne a pour fonction d'exécuter vos dernières volontés et de s'occuper d'aspects tels que votre déclaration de revenus, la protection de vos biens et le paiement des frais. Il est important qu'elle soit au courant de ce auquel elle s'engage en acceptant cette responsabilité.

La planification fiscale dans le contexte successoral

Il existe plusieurs manières de réduire les impôts au décès, notamment effectuer des dons de bienfaisance ou établir des REER au nom du conjoint ou d'enfants à charge. La répartition des biens entre vos héritiers de votre vivant permet de réduire la valeur de votre succession et des impôts subséquents. Elle peut s'effectuer par l'intermédiaire d'une fiducie familiale. Les fiducies peuvent aussi servir à mettre l'héritage dans un compte délimité distinct.

Si une partie de votre succession doit faire l'objet d'une homologation (une procédure judiciaire) visant à valider le testament, les droits d'homologation

pourraient être calculés sur la valeur totale de votre succession. La planification successorale fait intervenir des questions complexes, et il est préférable de discuter des diverses options possibles avec un conseiller financier ou un avocat.

La procuration

Une procuration est un document juridique, portant votre signature et celle d'un témoin, qui peut servir à autoriser une ou plusieurs personnes à prendre des décisions en votre nom.

Jane dit que ses enfants ont participé à la rédaction de son testament et de sa procuration. Sa fille et son fils sont coexécuteurs testamentaires avec sa sœur. «Ils ont discuté de tous les détails et savent ce que je souhaite», précise-t-elle.

De nombreux conseillers financiers disent que la pire des choses est d'espérer que tout se passe au mieux. La planification successorale est un processus continu, et vous devez la réexaminer à intervalles de quelques années.

Apprenez-en plus en ligne

Consultez le site www.omers.com pour lire la version intégrale de l'article intitulé «Your financial plan : protecting your loved ones». Vous y trouverez plus de détails sur la planification successorale ainsi que la gestion des risques et les garanties d'assurance. N'oubliez pas non plus de consulter le forum spécial en ligne, appelé Words to the Wise (en anglais, sous Members/Details about your plan), où de nombreux participants à OMERS ont fait part de leurs idées sur la planification de leur retraite.

Le présent article n'a pas d'autre objet que de fournir de l'information. Il ne vise pas à donner des conseils financiers ou juridiques et ne doit pas être interprété comme tel. OMERS ne souscrit pas officiellement aux opinions exprimées dans cet article. La situation des participants peut varier et ceux-ci doivent donc consulter leurs propres conseillers professionnels lorsqu'ils envisagent une stratégie particulière de placement ou de planification financière.

Communiquez avec nous

Notre série d'articles sur la planification financière se poursuivra dans le numéro du printemps du *Journal des participants*. Nous nous intéresserons alors à la planification fiscale. Si vous désirez participer à un entretien par téléphone ou par courriel et nous faire part de vos idées de planification financière, envoyez-nous vos coordonnées à l'adresse feedback@omers.com.

Bâtir pour l'avenir – avec OMERS

Participez à une séance d'information des participants pour en savoir davantage sur votre rente d'OMERS. Les séances gratuites sont instructives et divertissantes. Les sujets abordés comprennent les options de retraite anticipée, la protection contre l'inflation et les prestations de survivants.

OMERS organisera des séances d'information des participants partout en Ontario en 2007, y compris à Thunder Bay au mois de mai.

À droite vous voyez The Sea Lion de Silver Islet dans le parc provincial Sleeping Giant à Thunder Bay, en Ontario. OMERS organisera une séance d'information à Thunder Bay au mois de mai.



Séances prévues en 2007 (17 h 30 à 19 h 30)

Date	Lieu	Date	Lieu
18 janvier	Toronto OMERS, 1, avenue University, 7 ^e étage	10 avril	Sarnia City of Sarnia – Council Chambers 255 North Christina Street
25 janvier	Toronto Est Cedarbrae Library – Auditorium 545 Markham Road	30 avril	Ottawa Travelodge – Ottawa West, 1376 Carling Avenue
31 janvier	Toronto Ouest Eatonville Library meeting room 430 Burnhamthorpe Road	2 mai	Belleville Hastings and Prince Edward District School Board - Education Centre, 156 Ann Street
8 février	Toronto Nord Centennial Library – Auditorium 578 Finch Avenue West	7 mai	Sault Ste. Marie City of Sault Ste. Marie, 99 Foster Drive
12 mars	Toronto Centre Toronto Reference Library – Beeton Room 789 Yonge Street	8 mai	Thunder Bay Best Western Nor'Wester, 2080 Highway #61
28 mars	Peterborough Thomas A. Stewart Secondary School, 1009 Armour Road North	16 mai	North Bay Nipissing University, 100 College Drive
5 avril	Hamilton Courtyard by Marriot, 1224 Upper James Street	30 mai	Kingston Travelodge, 2360 Princess Street
10 avril	London Best Western Lamplighter, 591 Wellington Road	13 juin	Guelph Ramada Hotel and Conference Centre, 716 Gordon Street
		20 juin	Newmarket Lieu restant à déterminer

Pour vous inscrire et confirmer le lieu de la séance, adressez-vous au service à la clientèle d'OMERS.

Ce que disent les participants à OMERS des séances...

«Excellent conférencier... J'ai appris énormément.»

«L'animateur connaît son sujet.»

«Il a utilisé des exemples simples et concrets, ajoutant une touche d'humour ici et là. C'était très intéressant... je n'ai pas vu le temps passer.»

OMERS

Bâtir pour l'avenir

Votre rente de retraite d'OMERS est fonction de vos gains et de votre service. Elle vous fournira un revenu de retraite garanti à vie et elle offre, entre autres, les avantages suivants :

- protection contre l'inflation
- excellentes prestations de survivants
- prestations d'invalidité
- options de retraite anticipée.

Elle est aussi transférable à de nombreux autres régimes du secteur public.

Le *Journal des participants* tient plus de 230 000 participants au régime de retraite OMERS au courant de l'évolution du régime et de ses prestations.

Nous apprécions vos opinions et observations. Envoyez-nous un message électronique ou une lettre.

Pour tout renseignement sur votre régime de retraite OMERS, veuillez vous adresser au Service à la clientèle. Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.



Téléphone
416-369-2444
1-800-387-0813



Télécopieur
416-369-9704
1-877-369-9704



Poste
1, avenue University
Bureau 700
Toronto ON M5J 2P1



Courriel
client@omers.com
(en français et en anglais)



Web
www.omers.com